Historique Assurabilité

Depuis la mise en place des services MyCareNet, des progrès ont été réalisés dans le module « Assurabilité ».
Il y a 2 recherches possibles.
Dans la fiche « Patient » pour une interrogation qui concerne le futur (pour des prestations qu'on facture plus tard).
Dans la simulation de facturation, pour une interrogation pour le passé (pour des prestations effectuées et à facturer).

Dans les 2 cas de figure un historique est mis à jour dans la fiche « Patient »

- Sélectionner le patient et entrer dans sa fiche
- Cliquer sur l'onglet [Historique]

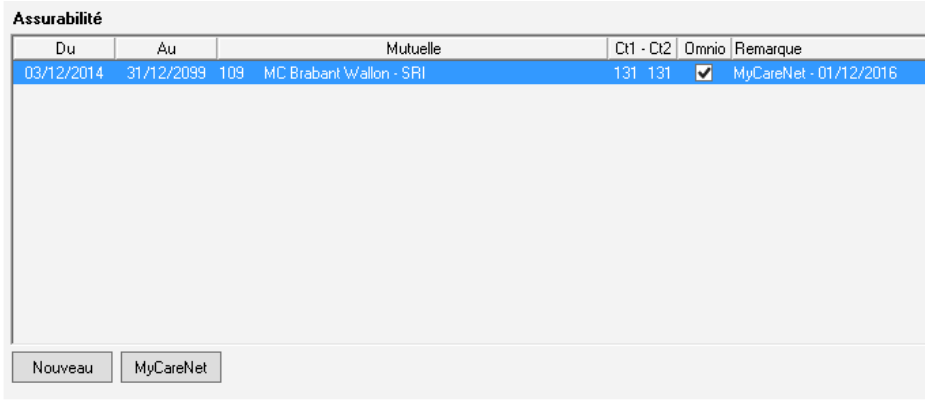

Le tableau affiche l'évolution de l'assurabilité du patient et orientera la facturation des prestations de soins.
Les périodes sont mises à jour à chaque interrogation MyCareNet.

L'ajout ou la modification d'une ligne de donnée est possible en double cliquant sur la ligne ou en cliquant sur le bouton « Nouveau ». mais attention, si le patient n'est pas bloqué pour l'assurabilité MyCareNet, les données envoyées effaceront celles enregistrées dans l'historique.

Il ne peut y avoir aucun chevauchement dans les dates des différentes lignes présentes dans l'historique

Il est possible de jouer sur les dates pour bloquer temporairement la facturation des prestations d'un patient, par exemple, en cas de renouvellement de forfait en fin de mois. Dans ce cas, bloquer la recherche MyCareNet également. Ne pas oublier de remettre MyCareNet en fonction , lorsque le patient pourra partir en facturation en mettant à jour son historique.